



Demander des prestations pour enfants en ligne

Le saviez-vous?

Vous pouvez maintenant demander des prestations en ligne au moyen du service Mon dossier. À l'aide de la nouvelle option de libre-service électronique Demander des prestations pour enfants, vous pouvez **effectuer tout ce qui suit simultanément** : demander la Prestation fiscale canadienne pour enfants et les prestations provinciales et territoriales connexes, inscrire vos enfants au crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, et demander la Prestation universelle pour la garde d'enfants.

Pour en savoir plus au sujet du service Demander des prestations pour enfants, visitez Mon dossier à www.arc.gc.ca/mondossier.

